

# CENTRE DE TRI VALRENA

## RÈGLEMENT DE VISITE

**L'équipe du Sitom Sud Gard vous souhaite la bienvenue sur le site du centre de tri !**

Il s'agit d'un lieu vivant où une cinquantaine de personnes travaillent au quotidien pour trier et valoriser près de 40 000 tonnes d'emballages chaque année. La chaîne de tri et les véhicules qui manœuvrent sont bruyants et peuvent être dangereux. Une partie de la visite se fait sur une passerelle sécurisée en caillebotis d'une hauteur de 3 mètres environ. Pour votre sécurité, il est donc indispensable de respecter les règles ci-dessous et d'en informer l'ensemble des participants.



### Les interdictions :



Il est interdit de pénétrer seul sur le site ou sans l'autorisation d'une personne habilitée, de circuler sur les zones de stockage et de dépasser les limites de sécurité (chaîne, échelle, barrière). Il est interdit de fumer.

Il est interdit de courir et chahuter (cris ou bousculades) à l'intérieur et à l'extérieur des locaux. Il est interdit de toucher les tapis, machines, caméras, appareils électriques et de s'agripper aux goulottes ou jouer contre les rambarde de sécurité.

Il est interdit de toucher les boutons d'allumage des écrans, les panneaux ou autres éléments en dehors des jeux du parcours pédagogique, ainsi que s'asseoir sur les rebords de la maquette octogonale.



### Les obligations :

Se signaler dès son arrivée en cas de problème de santé tel que port d'un stimulateur cardiaque, asthme, épilepsie, pompe à insuline, etc. Une attention particulière sera portée à ces personnes.

Être accompagné d'un membre du personnel du Sitom Sud Gard, de Paprec ou une personne habilitée et suivre les accompagnateurs tout au long de la visite.

Porter une tenue appropriée : chaussures fermées et plates et porter de préférence un pantalon. Eteindre son téléphone portable.

## ACCOMPAGNANTS

Le nombre maximum de personnes pour une visite SUR le parcours pédagogique est fixé à 46, dont impérativement 4 accompagnants adultes. Les enfants sont sous la responsabilité des accompagnants durant toute la durée de la visite. Le personnel du Sitom Sud Gard ou de Paprec intervient uniquement pour assurer l'animation du parcours pédagogique et rappeler les consignes de sécurité.

Les groupes d'adultes, dont la visite se déroule HORS parcours pédagogique (ateliers numériques et interactifs pour enfants), sont limités à 18 personnes.



## ASSURANCE

Toute dégradation ou casse lors de la visite, devra faire l'objet d'une prise en charge par l'assurance " responsabilité civile " de la personne responsable de l'acte, ou à défaut, sera à la charge de l'établissement ou de la structure dont dépend la personne.

## CIRCULATION ET SÉCURITÉ\*

Pour se rendre sur le site, il est nécessaire d'affréter un autocar ou d'opter pour le covoiturage. Il n'y a pas de desserte du site par les bus de ville et **il est strictement interdit de circuler à pied à l'intérieur de l'Eco-pôle.**



À l'entrée du site, **tous les véhicules doivent obligatoirement s'arrêter au poste de pesée où un agent du Sitom véhiculé les attendra afin de les orienter.**

Dans le cas où personne n'est présent à votre arrivée, merci de vous signaler par téléphone au : **06 80 30 48 57** et de patienter jusqu'à ce que l'on vienne à vous.

Pour les autocars, la hauteur de portique est limitée à **4m30**. Les 2 roues sont autorisées à condition de porter un casque et un gilet fluorescent dès l'entrée du site.

Le stationnement se fait obligatoirement en marche arrière. Lorsque l'autocar est stationné sur l'emplacement qui lui est réservé, attendre l'autorisation de l'agent du Sitom Sud Gard ou de Paprec pour descendre du véhicule. Le conducteur peut assister à la visite à condition de s'inscrire sur la liste des participants à son arrivée et que le groupe n'excède pas le nombre de personnes maximum. En aucun cas les visiteurs ne peuvent descendre de l'autocar tant que celui-ci n'est pas stationné sur l'emplacement qui lui est réservé.

*\* Veillez à transmettre ces consignes à votre conducteur.*



# CENTRE DE TRI VALRENA

## PLAN D'ACCÈS



**Centre de tri Valréna - Ecopole**  
**Impasse des Jasons - 30900 Nîmes**

Les places de parking sont limitées et le stationnement doit impérativement se faire en marche arrière.

Les autocars bénéficient d'un emplacement de stationnement réservé (indiqué sur le plan).

Il est strictement interdit de circuler à pieds sur le site.



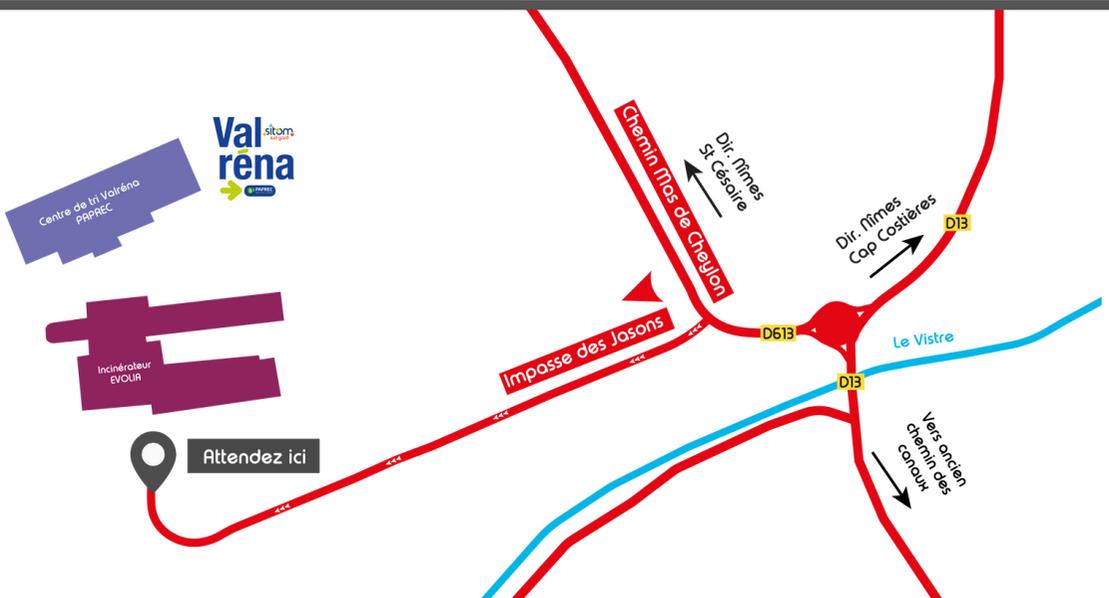
**Etape 1 :** se présenter au niveau du local "rippeurs" où un agent du Sitom Sud Gard véhiculé vous attend (voir point de localisation "Attendez ici" sur le plan ci-dessous).

**Etape 2 :** l'agent véhiculé s'avance et vous invite à le suivre. La circulation se fait uniquement sur la voie colorée (verte) et notée "centre de tri".

**Etape 3 :** vous êtes guidés sur le site jusqu'à l'emplacement de stationnement réservé.

Si personne n'est présent à votre arrivée sur le site, merci de contacter le **06 80 30 48 57** et de patienter. Il est interdit de pénétrer sur le site sans accompagnant du Sitom Sud Gard ou de Paprec.

Accès depuis Nîmes :



# CENTRE DE TRI VALRENA

## PLAN DE CIRCULATION



 Accueil du centre de tri Valréna.

 Voies de circulation des autocars jusqu'à et depuis l'emplacement de stationnement réservé.

 Voies de circulation des véhicules légers jusqu'à et depuis l'emplacement de stationnement réservé.

 Point d'arrivée : veuillez patienter ici jusqu'à ce qu'un agent du Sitom Sud Gard véhiculé vous guide sur le site.



### CONTACT :

Ambassadeurs du tri - 04 66 04 78 32 / 06 80 30 48 57  
Resp. communication - 07 50 12 36 82